



Communiqué de presse
Paris, le 19 septembre 2011

AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

La société SYNERGIE a décidé d'effectuer un apport complémentaire de 150 000 (cent cinquante mille) euros, portant de 529 408,71 à 679 408,71 et 7 826 Titres, les moyens affectés au contrat de liquidité SYNERGIE signé le 7 janvier 2007 avec Oddo Corporate Finance.

Capital social : 121 810 000 €

NYSE Euronext B

ISIN FR0000032658

Mnémo : SDG

Reuters : SDGI.PA

Bloomberg : SDG:FP

www.synergie.fr